

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 26669
Numéro SIREN : 843 549 130
Nom ou dénomination : 1979

Ce dépôt a été enregistré le 20/09/2021 sous le numéro de dépôt 103032

1979

EXERCICE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

certifié conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive letter 'P' with a long horizontal stroke extending to the right.

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

ACTIF	Brut		Amort. Provisions	Net	
	①	②		31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations incorporelles :					
- Fonds commercial	010		012		
- Autres	014		016		
Immobilisations corporelles	028		030		
Immobilisations financières (1)	040	50 000	042	50 000	50 000
(5) TOTAL I	044	50 000	048	50 000	50 000
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068		070		
Autres créances (3)	072	22 868	074	22 868	27 512
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	399	086	399	5 099
Charges constatées d'avance	092		094		
TOTAL II	096	23 267	098	23 267	32 611
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	73 267	112	73 267	82 611

PASSIF	31/12/2020		31/12/2019	
Capital social ou individuel	120	50 100		50 100
Écarts de réévaluation	124			
Réserve légale	126			
Réserves réglementées	130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		132	
Report à nouveau	134	-11 449		
Résultat de l'exercice	136	1 656		-11 449
Provisions réglementées	140			
TOTAL I	142	40 307		38 651
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154		
Emprunts et dettes assimilées (4)	156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	1 440		1 440
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	31 520	172	42 520
Produits constatés d'avance	174			
TOTAL III	176	32 960		43 960
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	73 267		82 611

Renvois :				
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immo. acquises	182
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	21 765	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2020

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises		209		210	
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	
Production vendue services		217	3 500	218	3 500
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	3 500
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	
Variation de stock (marchandises)				236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier		immobilier)	242	1 774
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle) CFE et CVAE	243		244	70
Rémunérations du personnel				250	
Charges sociales				252	
Dotations aux amortissements				254	
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 844
1 - Résultat d'exploitation (I - II)				270	1 656
Produits financiers				III 280	
Produits exceptionnels				IV 290	
Charges financières				V 294	
Charges exceptionnelles :	- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 oct.)			300	
	- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		VI		
Impôts sur les bénéfices				VII 306	
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	1 656
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)		312	1 656
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecart valeurs	248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quindecies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	981	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duo.)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sex.)	992
ZF ANG 44 quaterdecies	345	Inv. outre mer	344		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Créance report en arrière du déficit	346
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Déduction except. (art 39 decies B)	645
Divers, dont :		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	Déduction except. (art 39 decies D)	648
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641	Déduction except. (art 39 decies F)	990
		Déduction except. (art 39 decies G)	649		
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				352	1 656
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables		11 449	(dont imputés sur le résultat)		360
Résultat fiscal après imputation des déficits				370	372

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Pour les personnes morales

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total du bilan avant répartition est de 73 267 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 1 656 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2015-06).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Événements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1979

Société par actions simplifiée au capital de 50 100 euros
Siège social : 11, boulevard Montmartre, 75002 PARIS
843 549 130 RCS PARIS

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 21 JUIN 2021**

*DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020*

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 1 656,04 en totalité au compte « **Report à nouveau** » à l'absorption des pertes antérieures. Ce dernier s'élève ainsi à – 9 792,58 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

